

Organisation de l'expertise psychiatrique
en matière pénale, dans la
province de Québec.

Par M. Dr Geo. VILLENEUVE,

Professeur de théorie et de clinique des maladies mentales et nerveuses
à l'Université Laval de Montréal, Surintendant médical de l'hôpital
Saint-Jean de Dieu, membre de la société médico-psychologique
de Paris, de la société de médecine mentale de Belgique et
de l'association médico-psychologique américaine.



Extrait de "L'UNION MÉDICALE DU CANADA"

SEPTEMBRE 1916